

L'espace maçonnique entre circulation fraternelle et frontières profanes

L'exemple de Perpignan au XVIII^{ème} siècle

Céline Sala



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1403>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 47-64

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Céline Sala, « L'espace maçonnique entre circulation fraternelle et frontières profanes », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 73 | 2006, mis en ligne le 05 novembre 2007, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1403>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

L'espace maçonnique entre circulation fraternelle et frontières profanes

L'exemple de Perpignan au XVIII^{ème} siècle

Céline Sala

- 1 Interroger la ville de Perpignan au XVIII^e siècle oblige à la décliner sous les angles les plus divers, notamment celui de déterminer aussi précisément que possible la géographie historique où s'épanouit la vie des idées. La « république des idées » s'incarne à Perpignan dans des manifestations volontaires de participation et de responsabilité collective dans divers lieux de sociabilité « ouverts » ou « fermés » tels le salon, l'Académie, le café ou encore la Société Royale d'Agriculture. Son étude met donc en évidence des frontières ayant trait à la sociabilité au sein de la ville, ce qui permet de se placer au cœur même de ce qui fait la cité nord-catalane¹. La ville de Perpignan est indissociable de la province du Roussillon, zone-frontière à l'extrémité de l'espace français, sur ses marges méridionales, rattachée depuis seulement 1659 au Royaume de France. Perpignan apparaît comme une ville de taille modeste² faite d'un labyrinthe de rues étroites, voire de venelles, ouvrant sur de petites places dont la plus importante est celle de la Loge, carrefour de la sociabilité perpignanaise. C'est une cité étroitement enserrée par ses remparts et dominée par la citadelle, distribuée en quatre paroisses : Saint-Jean, siège des pouvoirs citadins autour de la collégiale, Saint-Jacques, la plus populaire, Notre-Dame la Réal, siège des confréries de pénitents et la plus huppée au XVIII^e siècle, Saint-Mathieu peuplée d'artisans et de petits bourgeois.
- 2 Une géographie culturelle inégalement accessible et inégalement ouverte se dessine alors dans des pratiques d'échange et de connaissance. Le déploiement des différents réseaux de sociabilité, relevant d'initiatives individuelles ou collectives, s'articule dans la cité, fruit du volontarisme du commandant en chef de la province, le Maréchal de Mailly.³ Dès lors, il importe de jeter les bases d'une véritable archéologie des formes de sociabilité à Perpignan, et de souligner la prépondérance du fait maçonnique et du lien maçonnique dans le registre de la sociabilité volontaire perpignanaise. La pertinence de cette

approche s'impose d'elle-même dans la province du Roussillon puisque le premier lieu de sociabilité ayant vu le jour et cela précocement en Roussillon est la loge maçonnique⁴.

- 3 C'est pourquoi, il apparaît judicieux de tenter d'éclairer la réalité de l'échange des idées à travers le prisme de la sociabilité maçonnique et d'en percevoir la circulation harmonieuse et les frontières qu'elle suscite au sein de la ville. Ainsi, tout d'abord, comment la franc-maçonnerie s'approprie-elle l'espace urbain perpignanais ? Puis, quelle circulation engendre-t-elle au sein de l'espace maçonnique ? Et enfin, comment se positionne-t-elle géographiquement par rapport aux autres sociétés savantes et aux centres de pouvoir dans la cité ?
- 4 L'espace maçonnique doit être appréhendé comme un espace de sociabilité clos à l'intérieur de la ville constitué par un cénacle d'amis choisis qui affirme sa cohésion, galvanise ses liens par la puissance de l'initiation partagée. Il est essentiel toutefois de restituer la genèse du noyau maçonnique initial à Perpignan. L'importance du fait maçonnique est éclatante, en terres nord-catalanes, en cette deuxième moitié de XVIIIe siècle. La province du Roussillon a une véritable tradition de sociabilité maçonnique unique en France faite d'une histoire riche sous l'Ancien Régime à l'intérieur mais également hors du cadre urbain. Preuve en est le premier atelier fondé, à l'orient de Perpignan, le 6 novembre 1744⁵ : La loge « Saint-Jean » ou « Saint-Jean, Saint-Pierre », sous le titre distinctif de La Sociabilité est, en effet, l'un des plus anciens ateliers du Languedoc-Roussillon aux côtés de la loge l'Ancienne à Montpellier⁶. Il s'agit de la seule loge maçonnique française à avoir manifesté le besoin d'afficher la sociabilité jusque dans son titre distinctif. Son choix est exemplaire de l'évolution de la sociabilité maçonnique nobiliaire.
- 5 Il semble donc que la dénomination de « sociabilité maçonnique de frontière » soit particulièrement appropriée et justifiée à Perpignan. Celle-ci se manifeste par une implantation précoce, avec toutefois une absence de relation au XVIIIe siècle, de l'autre côté de la frontière, liée à l'impossible développement, dû à l'Inquisition, de la Franc-maçonnerie en Catalogne du Sud⁷. Elle se définit néanmoins par de nombreux foyers maçonniques urbains tous caractérisés par une forte densité maçonnique.⁸ Plus de neuf loges maçonniques civiles organisent et polarisent la cité catalane : la loge de la Sociabilité (1744) mais également, L'Union (1758), Saint Jean des Arts et de la Régularité (1766) ou encore les Frères Réunis (1767)⁹. Les loges militaires, présentes également en très grand nombre, telle la loge des Amis de la Parfaite Union¹⁰, ont fortement contribué à la propagation de la maçonnerie dans la ville, par le caractère itinérant des régiments. De nombreuses loges qui ne sont pas des loges militaires ont accepté des officiers de l'armée, qui préférèrent sans doute adhérer à une loge permanente. Inversement, de nombreuses loges militaires se sont fréquemment révélées d'actifs médiateurs de la lumière maçonnique, recevant de nombreux profanes civils que les loges locales hésitaient à initier. Les deux parties y trouvaient leur compte, en particulier les militaires des places de garnison, qui aspiraient souvent à sortir de leur isolement, en nouant des relations avec la société locale¹¹. La loge La Sociabilité à Perpignan en fournit un exemple clair en 1783 en comptant dans ses rangs, plus de 85 % de militaires¹². La sociabilité maçonnique du royaume de France, sous l'Ancien Régime, rencontre l'adhésion des élites provinciales. La maçonnerie perpignanaise ne fait pas figure d'exception. Les notables viennent, en effet, très nombreux dans les loges particulièrement à celle de La Sociabilité, loge des élites sous l'Ancien Régime. Cependant, la particularité régionale réside ailleurs. Etant donné le grand nombre d'ateliers présents dans l'espace citadin, cela permet un

recrutement considérable qui va même jusqu'à atteindre les strates intermédiaires et la toute petite bourgeoisie relativement modeste de la société roussillonnaise.

- 6 Ainsi, l'espace géographique perpignanais semble couvert de façon élargie par le tissu maçonnique. En revanche, la question subsiste concernant la localisation des loges et le lieu de résidence des frères. À Perpignan, on sait, grâce à l'exploitation des archives de la ville et nationales, que cinq bâtiments privés appartenaient ou étaient loués par la Société maçonnique au XVIII^e siècle¹³. Ces cinq édifices, faisant office de Temple, se situent au cœur même de la ville dans la paroisse Saint Jean,¹⁴ dans la paroisse de Notre-Dame la Réal,¹⁵ ou encore, dans la paroisse populaire de Saint-Jacques.¹⁶ Précisément, le temple maçonnique établi dans cette paroisse populaire, se voit doté d'un jardin au XVIII^e siècle¹⁷. Le jardin avec ses déclinaisons domestiques et publiques est un théâtre majeur de la sociabilité urbaine. Peut-être que la Franc-maçonnerie investit l'espace du jardin, comme un espace serein de conversation, de « société », où l'on peut parler entre pairs, entre frères, de sujets maçonniques et profanes, sans devoir se plier aux interdits rigoureux qui règlent les échanges dans l'atelier. Le jardin est un espace fraternel, mais ouvert sur la société. En cela, il est bien l'ouverture sur la fermeture du sanctuaire.
- 7 La résidence des frères semble épouser l'espace urbain, aussi bien intra muros au sein des quatre paroisses que dans les tanneries qu'extra muros dans les faubourgs.¹⁸ En revanche, de nettes disparités sont à observer. Si plus de la moitié des frères (54 %) semble résider dans la paroisse Saint Jean autour des pouvoirs urbains et des foyers de sociabilité,¹⁹ seulement 5 % vit dans les faubourgs et tanneries hors des remparts.²⁰ Également, plus de 19% des frères a pour résidence principale la paroisse de la Réal prisée par l'élite,²¹ pour seulement 12% qui vit dans la paroisse populaire de Saint-Jacques²² où toutefois, il est intéressant d'observer que le lieu de vie d'un grand nombre de francs-maçons est agrégé autour de l'université. De même, dix-huit frères peuvent être dénombrés dans la paroisse des artisans de Saint-Mathieu, ce qui semble à priori logique étant donné le grand nombre d'artisans présents sur les colonnes des ateliers maçonniques perpignanais²³. Au-delà d'une répartition par paroisse, l'emplacement géographique précis de la résidence des frères apparaît.
- 8 Cela est singulier et riche d'intérêt car il apparaît que beaucoup de francs-maçons perpignanais sont voisins. Les exemples abondent dans la documentation, dont en voici quelques exemples. Jacques Méric et Antoine Saisset, tous deux officiers municipaux²⁴, appartiennent à la même loge maçonnique des Amis de la Parfaite Union et résident tous deux dans la même rue Saint-Jean, le premier au n° 3 et le second au n° 7²⁵. De même, les frères François Durand, Pierre Lacroix et Jacques Llobet ont leurs demeures qui donnent sur la Place Laborie²⁶. On peut observer ce même phénomène sur la Place d'Armes où André Grosset et François Auberge ont leurs maisons qui se font face²⁷. Enfin, il est à noter qu'une rue de la ville semble investie véritablement par les frères-maçons. Il s'agit de la rue des Fabriques d'en Nabat où Joseph d'Ortaffa vit au numéro 1 de cette rue, Joseph Julia au n°2, Vincent Palegry au n°4, Joseph Puig au n°7, Michel Villasèque au n°8 qui possède également la demeure portant le n°15. Ainsi, si l'on se contente de répartir uniquement les membres dans les différentes paroisses de la ville, on ne peut percevoir l'importance de la trajectoire de chaque franc-maçon au sein de la structure de la ville. C'est pourquoi, les recherches récentes sur les réseaux sociaux²⁸ permettent de repenser cette approche où les relations interpersonnelles doivent être envisagées comme un espace de rencontres mais aussi comme un tissu de relations dont on peut

étudier le maillage, replaçant ainsi l'individu au cœur de la cité. C'est pourquoi, envisageons à présent la circulation que sous-tend l'espace maçonnique dans la ville.

- 9 Au XVIII^e siècle, une correspondance épistolaire circule entre membres d'une même loge voire entre des participants de diverses loges et notamment lors des débuts de l'implantation de la Franc-maçonnerie dans la ville comme les Archives « russes » du Grand Orient de France nous autorisent aujourd'hui à mieux connaître²⁹. Ce qui laisserait supposer une circulation harmonieuse des frères au sein de l'espace maçonnique perpignanaise au-delà de la cérémonie d'allumage des feux. Cependant, la correspondance entretenue par les loges perpignanaises avec l'obédience à Paris révèle tout autre chose dans un aperçu de la vie interne des ateliers. Une partie importante des écrits témoigne des heurts et conflits qui agitent les loges de la ville, ce qui est somme toute typique de la sociabilité maçonnique de toutes les provinces du Royaume. Mais, en filigrane de ces tensions et luttes, la dimension sociale à Perpignan ne saurait être niée. Car, c'est bien dans la direction de la problématique de la stratification sociale entre loges élitistes et loges populaires et avec la prise en compte du processus de diffusion de l'ordre que doivent être appréhendés ces phénomènes de rupture.

- 10 Les francs-maçons de la loge nobiliaire de La Sociabilité semblent rechercher l'excellence sociale chez leurs membres puisqu'à l'orient de Perpignan, ils affirment très fièrement être composé de « ce qu'il y a de mieux à Perpignan ».³⁰ Cette loge est en effet fréquemment reconnue par ses sœurs comme la « Loge des nobles »³¹ composée en totalité par l'élite nobiliaire, et sûre de sa prééminence sociale au sein de l'orient, elle se dit elle-même « composée presque en totalité de l'élite de la Noblesse du Roussillon qui se fera un plaisir de donner l'exemple de régularité des mœurs et de la vertu ».³² C'est pourquoi, dans cette quête d'excellence sociale, il leur est impossible de fréquenter la loge Saint Jean des Arts de la Régularité, loge souvent nommée par les autres ateliers de l'orient de Perpignan, la « loge des Artistes ».³³ Cette loge est effectivement « composée par des artisans »³⁴ puisque 86 % de son effectif relève de corps de métiers en 1786. A travers les appellations des ateliers entre eux, s'affirment les frontières entre les loges maçonniques perpignanaises au sein de leur espace et se posent les limites de la fraternité maçonnique au XVIII^e siècle parfaitement illustrées par l'orateur de la loge L'Egalité en 1782 qui s'exclame « je sais à merveille que nous sommes tous égaux. Cependant, le principe général ne peut sans devenir nuisible s'étendre à la confusion totale des états (...) ».³⁵ Ainsi, on perçoit que la loge maçonnique n'en demeure pas pour autant un prototype de la sociabilité démocratique³⁶ ni une dénonciation de la société d'Ancien Régime.

- 11 La mise en évidence par Daniel Gordon, cité par Pierre-Yves Beaurepaire, de l'éclosion au sein de la sphère sociale d'une « citoyenneté sans souveraineté »³⁷ correspond davantage au fait maçonnique catalan et à sa trajectoire dans le champ de la société et de la culture d'Ancien Régime. Considérer la circulation fraternelle au sein de la ville suppose d'observer un tel phénomène sur la durée en insistant sur cette « transition révolutionnaire » (1760-1830) comme période décisive de maturation de l'espace public afin d'en percevoir les ruptures ou les continuités. Sous le Consulat et l'Empire, les loges perpignanaises tissent, contrairement à l'Ancien Régime, un extraordinaire réseau de correspondance et d'échanges de visiteurs entre les loges de l'ensemble du département³⁸ et en direction de la Catalogne espagnole.³⁹ Cela est peut-être dû au contexte géopolitique particulier où d'une part, la société d'ordres propre à l'Ancien Régime n'existe plus favorisant peut-être les échanges entre loges, et d'autre part, après 1808, la vie de la cité est dominée par la guerre d'Espagne (1808-1814). La place-forte de Perpignan devient une

des bases de la grande armée qui intervient dans la péninsule en devenant un lieu de passage de troupes venant d'Italie, de Dalmatie, de Hollande, du Danemark, de Prusse, de Bavière, de Saxe, de Pologne et même de Hongrie⁴⁰ dont la Franc-maçonnerie tire profit puisque leurs officiers se font initier dans les loges de la ville⁴¹.

- 12 Ce qui permet à la Franc-maçonnerie perpignanaise d'organiser la nébuleuse maçonnique en une véritable entité universelle, non pas en marge comme sous l'Ancien Régime, mais au cœur des cadres de la société impériale⁴². La situation géographique de l'orient a manifestement favorisé son désenclavement et son expansion. En effet, les francs-maçons perpignonais occupent indubitablement une position privilégiée de contact sur les frontières méridionales sous le Premier Empire car Perpignan est fondamentalement un lieu de transit. Concrètement, l'ouverture à l'autre,⁴³ qui est cependant un frère en raison de son appartenance à la Fraternité maçonnique, se manifeste d'abord, à Perpignan, sous la forme d'accueil des francs-maçons étrangers de passage. Ainsi donc, on assiste à une mobilité incessante des membres des diverses loges perpignanaïses qui se visitent entre elles, qui accueillent des frères-visiteurs et qui fréquentent également les autres loges catalanes extra muros.
- 13 Pourtant, cette circulation va engendrer une autre frontière au cœur de la ville liée au rythme de la sociabilité maçonnique. Les Temples situés en centre ville ne permettent pas la discrétion d'une maison dans les faubourgs. De ce fait, les francs-maçons perpignonais peuvent être découverts par les profanes du voisinage, si la tenue a lieu trop tôt dans l'après-midi. Aussi, les maçons perpignonais vont s'orienter progressivement vers une assemblée nocturne.⁴⁴ Ainsi, quand les rythmes urbains profanes s'atténuent, place au rythme de la sociabilité maçonnique. Cette sociabilité de la nuit entretient cependant les fantasmes des curieux et ils sont nombreux chez les profanes perpignonais.
- 14 Dans une enquête de police faite par le procureur du Roi sur les événements survenus à Perpignan dans la nuit du 24 au 25 juin 1820 occasionnés par la réunion qui eut lieu dans la loge Saint Jean des Arts de la Régularité, de nombreuses dépositions sont présentées où les plaignants imaginent ce club d'hommes en société bachique dont les agapes – la tenue de la loge se prolonge en tenue de table- sont des prétextes à des beuveries, voire à des scènes de débauche. L'un d'eux, Georges Pouzol, employé aux contributions indirectes, s'écrie que « le banquet est devenu une orgie dégoûtante, accompagnée d'excès graves »⁴⁵. Se fait jour alors la volonté des francs-maçons perpignonais de distinguer au sein même de l'espace-temps de Perpignan un domaine profane (le jour) et un domaine strictement maçonnique (la nuit), tendant ainsi à renforcer la nécessaire rupture avec le monde de la cité à laquelle les frères sont attachés.
- 15 Si la loge maçonnique est la première société savante à voir le jour en 1744 dans la cité catalane, rapidement la variété de l'offre en terme de foyers de sociabilité proposée aux perpignonais, dans cette deuxième moitié du XVIIIe siècle, n'a rien à envier aux grandes cités culturelles du Midi comme Toulouse ou Montpellier par ses nombreux cafés, théâtre, bals, salons, ses jardins ; son université dotée d'appendices ouverts au public entre autre. L'offre en terme de sociabilité est particulièrement élevée, d'où une émulation et une concurrence entre ces sociétés afin de répondre aux attentes des citoyens. La franc-maçonnerie perpignanaïse dans cette perspective sert souvent de connexion entre ces différentes sociétés en même temps qu'elle profite de leur essor pour étoffer ses rangs.
- 16 Nombre de francs-maçons, avec en figure de proue, l'homme du Roi, le commandant en chef de la province, le maréchal de Mailly investissent l'espace des lumières à Perpignan en l'insérant dans le maillage du tissu provincial catalan et en y circulant à l'intérieur. Les

exemples sont nombreux. Tout d'abord, les six régisseurs du théâtre sont tous francs-maçons. Il s'agit de Jacques Ancessy, maître boulanger qui est « directeur de la comédie » en 1779, déjà consul de la ville et « receveur des fonds provenus de la comédie, concerts, opéras et grands bals depuis le 8 avril 1777 jusqu'au 11 avril 1778 ». Antoine Pons, Jacques Massote, Pierre Ancessy et Pierre Florent, tous membres de la loge maçonnique perpignanaise de L'Égalité, « ont obtenu le privilège exclusif pour l'entreprise des spectacles de cette ville » en 1778 sous l'autorité du comte de Mailly⁴⁶. Les dirigeants du théâtre donnent également de nombreux bals masqués ; quatorze plus précisément au tournant de l'année 1779-1780⁴⁷. Il semble également que la salle de spectacle, sise à la Loge de mer, soit utilisée à l'occasion de bals publics comme ce fut le cas en 1776 où les consuls informent que sur la sollicitation de M. de Chollet et de M. de Mailly, tous deux francs-maçons, ils ont permis des bals publics pendant le carnaval à la salle de spectacles. Des bals publics sont également donnés dans cette salle, tous les dimanches, en juin 1779⁴⁸. L'hôtel du commandement du franc-maçon de Mailly est, à Perpignan, le centre de la vie de salon. Joseph Jaume, dans ses Mémoires⁴⁹ et le Chevalier de Mautort⁵⁰, rapportent que la société perpignanaise se pressait dans les salons somptueux et fastueux du maréchal de Mailly passait de là dans ceux de la marquise de Blanes.

- 17 De nombreux francs-maçons tiennent des réunions mondaines dans leur demeure. La documentation révèle qu'elles étaient d'ailleurs très courues particulièrement chez les d'Aguilar, de Bon et de Chollet réunissant toute l'élite de la province.⁵¹ A ce propos, le notaire et franc-maçon Sauveur Jaume, écrit en 1769, « de toutes les sociétés, il n'en est pas de plus intime et de plus capable de remplir l'âme de douceur qu'on peut se procurer sur terre, que celle qui réunit les deux sexes ». ⁵² De même, vers 1756, les trois premiers cafés s'ouvrent sur la place de la Loge, face au théâtre. Deux des propriétaires, François Désarnaud et Cabanis, fréquentent les ateliers de la Franc-maçonnerie perpignanaise⁵³. La Société Royale d'Agriculture, nouvelle création en 1760 encouragée par la confiance de l'intendant en Roussillon jouit également d'une immédiate reconnaissance de notoriété et d'une coordination qui manquent aux origines des sociétés savantes, particulièrement à la Franc-maçonnerie. Il n'est donc pas étonnant de retrouver parmi les vingt-cinq protagonistes principaux de sa création, quatorze francs-maçons⁵⁴.
- 18 Le rayonnement du livre est l'un des phénomènes majeurs du siècle des Lumières où surtout en province, l'intermédiaire privilégié avec le livre est alors le libraire. À Perpignan, l'approvisionnement en livres se déroulait chez le libraire et franc-maçon Claude Lecomte⁵⁵. On détient les registres des caisses-clients, de 1744 à 1775, de ce libraire qui dirige encore son imprimerie en 1786⁵⁶. La première page du document est riche d'intérêt car elle mentionne le nom, la profession, le titre du livre acheté ou emprunté. La possibilité de pouvoir emprunter des ouvrages chez un libraire révèle que son local n'avait pas seulement une finalité commerciale. Un cabinet de lecture devait être contigu à la boutique du libraire. Là, les clients avaient ainsi l'occasion de lire à l'intérieur du bâtiment sans être tenu d'acheter.
- 19 A travers les registres tenus par Claude Lecomte, il se dégage que tout le public franc-maçon cultivé du Roussillon a fréquenté, de façon plus ou moins régulière, ce lieu à l'époque : officiers de garnison, prêtres, avocats, notaires, professeurs, étudiants, comédiens, ordres religieux. Professeurs et étudiants de l'université de Perpignan fréquentent assidûment la librairie de Lecomte avant et après la rénovation de l'université pourtant dotée d'une bibliothèque publique. Ainsi, on relève parmi les clients du libraire, les noms de Monsieur de Mailly, de Joseph Costa, de Sauveur Jaume, de son

beau-frère, médecin et professeur de médecine à l'université, Jean-Pierre Campagne, des chirurgiens Carcassonne et Massot, du recteur Banyuls de Montferrer qui, bien sûr, achètent des ouvrages dans leurs domaines de prédilection mais aussi des classiques de l'Antiquité latine et grecque et des publications inspirées de l'esprit des lumières, comme les pensées de Voltaire. Les étudiants aussi sont clients, même ceux peu fortunés, comme cet étudiant en droit et franc-maçon nommé Carbonell qui, pour payer un ouvrage pédagogique, apporte comme acompte au libraire une caisse de haricots⁵⁷. À l'intérieur de cette boutique, tout le milieu intellectuel maçonnique se côtoya et se fréquenta. Des échanges culturels portant sur des thèmes philosophiques et littéraires se faisaient sans aucun doute entre les clients et le marchand. Ce genre de discussion faisait partie intégrante du savoir-vivre au XVIIIe siècle.

- 20 Certaines des lectures achetées par des francs-maçons étaient révélatrices de l'esprit du siècle. Ainsi, un officier du Régiment de Pologne, Monsieur Guivary lisait *Un libertin en campagne* et *Zadig* de Voltaire. Un autre officier, le chevalier de Palmarole méditait sur les *Epîtres* de Cicéron tout en achetant Virgile en 1752 pour son fils. Monsieur d'Albaret, en 1768, acheta le *Dictionnaire des beaux-arts* et *Les devoirs de l'homme et du citoyen*. Le fils du procureur Marigo commanda une remontrance du parlement. Le concierge de l'université, Louis Ville consulta en 1763 *Le secret des francs-maçons* et s'en porta acquéreur. Le Chevalier de Selva acquit, lui, en 1768 également, une *Brochure des francs-maçons* et *L'histoire de la Bible* en 1772. Pierre Florent acquit en 1772 une brochure anglaise écrite dans la langue de Shakespeare. Le comte et vicomte d'Albaret semblaient être des clients réguliers. Ils achetaient tous deux différents ouvrages pour pouvoir se les échanger et en débattre. Le 29 janvier 1749, le comte consulta *Satyres* de Boileau et le 3 juin 1749, il prit les *Fables* de La Fontaine. Le 31 octobre, le vicomte acheta *Le traité philosophique* de Huet. Monsieur d'Aubermesnil feuilleta, quant à lui, *L'esprit de l'encyclopédie*, et acheta les œuvres de Racine et celles de Corneille commentées par Voltaire. Le 19 août 1752, un capitaine, Monsieur de Chavigny parcourut *L'essai sur la marine* et sur le commerce.
- 21 Enfin, est-il nécessaire de préciser que le maréchal de Mailly fut la cheville ouvrière de la rénovation de l'Université tantôt faisant don de plusieurs de ses jardins afin que l'université puisse y implanter un jardin botanique⁵⁸ tantôt faisant don de ses volumes personnels à la Bibliothèque publique puisqu'« elle s'enrichit de 3000 ouvrages dont particuliers de Mailly, qui obtint en outre en sa faveur, un exemplaire de tous les ouvrages qui s'imprimaient au Louvre [soit] acheminé et déposé dans ce lieu ».⁵⁹ Le franc-maçon Joseph Mailly d'Haucourt, omnipotent et omniprésent, a certes donné l'impulsion nécessaire pour concrétiser de nouveaux foyers de sociabilité n'hésitant pas à contribuer de ses propres deniers pour faciliter leur exécution.
- 22 Toutefois, il faut souligner qu'il a, aussi, largement conditionné et entériné le processus d'ouverture ou de fermeture de ces sphères sociables à Perpignan⁶⁰. Car si traditionnellement la loge maçonnique est vue comme un espace clos au sein de la ville, il est intéressant de mettre en exergue que d'autres lieux de sociabilité à Perpignan créent des frontières dans la ville. L'Académie militaire, créée en 1768 à l'initiative du maréchal de Mailly, en est un des exemples. Cette institution fut établie à la demande du Roi afin que de jeunes nobles roussillonnais reçoivent une éducation militaire avant d'être placés à son service. Ainsi, l'École militaire apparaît bien être un des espaces des lumières les plus fermés à l'intérieur de la ville. Car si la loge maçonnique est le temple de l'entre-soi où les frères se reconnaissent dans la chaleur fraternelle du temple à travers l'initiation

partagée, en revanche, dans la loge, la naissance ne détermine pas l'accès aux lumières maçonniques contrairement à l'Académie militaire. De plus, la loge maçonnique est ouverte sur le monde de par ses enjeux et ses problématiques alors que l'Académie est murée dans sa mission de former des élites au service de la monarchie.

- 23 L'espace des foyers de sociabilité à Perpignan apparaît bien être l'absorption d'un ancien espace urbain par l'élite éclairée pour en édifier un nouveau puisque les diverses réalisations⁶¹ reflètent les transformations du cadre urbain de Perpignan durant la deuxième partie du XVIII^e siècle. Preuve en est l'ensemble du programme de construction cohérent pour l'éducation, qui fut mis en place sous l'égide du maréchal de Mailly où la ville fut repensée et influencée par cet esprit nouveau⁶². Tout d'abord, on assiste à la métamorphose de la Loge de mer en théâtre, puis l'ancienne fonderie de canons des rois d'Espagne en école militaire⁶³. L'ancienne université est aménagée en bâtiment fonctionnel de style français car la refonte des enseignements exige la construction d'un bâtiment adapté.
- 24 Il serait judicieux dans cette nouvelle géographie des lieux de sociabilité à Perpignan propres à ce « siècle éclairé » de considérer l'emplacement des Temples maçonniques. Force est de constater qu'ils se situent géographiquement en marge des sociétés savantes perpignanaïses puisque le théâtre et les cafés donnent sur la place de la Loge et les salons se rencontrent dans la paroisse Saint-Jean alors que les Temples se situent plutôt dans les paroisses Saint-Jacques et Notre Dame la Réal. Ce positionnement géographique de la franc-maçonnerie catalane fait écho au fait que la Franc-maçonnerie au XVIII^e siècle se situe bien hors du champ de la sociabilité patentée d'Ancien Régime mais sans rupture avec elle. Peut-être peut-on y voir également la volonté des loges d'opter pour la discrétion dans un quartier loin des centres de pouvoirs puisque les membres en sont les dirigeants⁶⁴. Ou encore l'hypothèse séduisante, qui mériterait d'être encore approfondie voire revisitée, qui serait le glissement des confréries de pénitents situées précisément dans les paroisses Saint-Jacques et Notre Dame la Réal vers les loges maçonniques, comme l'ont montré les travaux de Maurice Agulhon sur la sociabilité méridionale⁶⁵.
- 25 Toutefois, les loges perpignanaïses se rencontrent autour de l'Université. Ce qui est peu surprenant car la rénovation de l'Université en 1759 s'accompagne de fondations annexes -tel le Cabinet d'Histoire Naturelle, la Bibliothèque publique ou encore les jardins botaniques ouverts au public- qui font de la nouvelle université une réalisation majeure qui marque profondément l'urbanisme perpignanaïse et qui en change l'esprit. Rappelons également que l'Université de Perpignan est, avec l'école de droit de Paris, l'un des deux seuls bâtiments universitaires édifiés dans la France des lumières de 1715 à 1789. Ainsi, l'université n'entend pas vivre repliée sur elle-même mais revendique son ouverture sur la ville. En cela, elle est unique en son genre et constitue un véritable modèle pour le royaume. On assiste au va-et-vient permanent où d'une part, le public pénètre dans l'Université et d'autre part, l'Université répand ses lumières sur la ville.⁶⁶ N'est-ce pas la volonté première de mécènes comme le Maréchal de Mailly de concrétiser par le biais de ce bâtiment l'ouverture de la ville à de nouveaux horizons ? Cela correspond pleinement à l'esprit maçonnique et ce sont d'ailleurs peut-être les lumières maçonniques qui ont guidé le franc-maçon et maître d'œuvre Jacques Lanié « dit la rivière » dans la restauration de cette Université où grand nombre d'éléments permettent de déceler la géométrie maçonnique dans l'architecture française classique de ce bâtiment⁶⁷. Une telle conception du bâtiment symbolise bien l'idéal maçonnique de répandre hors de l'enceinte du Temple les vertus maçonniques autorisant aussi à percevoir l'ouverture de la loge

maçonnique sur les préoccupations de la cité même si les problèmes du « siècle » considérés profanes ne sont pas abordés en tant que tels lors des tenues.

- 26 La sociabilité maçonnique à Perpignan apparaît plurielle à géométrie, à géographie et à intensité variables. Diriger un projecteur puissant sur ces diverses institutions de la « république des lettres » à travers le prisme de la Franc-maçonnerie permet d'entr'apercevoir les frontières qu'engendrent la sociabilité en particulier et le mouvement des lumières en général à Perpignan. C'est l'action collective de ces institutions qui paraît produire des ruptures dans l'espace sociable de la ville. Celle-ci semble s'opérer selon deux modalités principales : l'affiliation apparaît l'attribution d'une dignité et la participation, quant à elle, est la mise en acte d'une pratique sociale.
- 27 Pour tenter d'infirmer ou de confirmer une telle hypothèse, il est alors essentiel de restituer la notion de réseaux dans une dynamique de prosopographie de ces élites urbaines en focalisant l'attention sur les relations interpersonnelles considérées non plus isolément mais comme un espace d'interférences, d'échanges, d'affirmation et de consolidation du pouvoir. C'est bien semble-t-il par l'intermédiaire de ces réseaux que la ville de Perpignan est formée, déséquilibrée et recomposée. Dans une telle approche, l'individu est désormais replacé au cœur, place occupée pendant des décennies par les groupes sociaux devenus les véritables acteurs sociaux en lieu et place des individus.
- 28 Il devient alors possible de mettre l'accent sur les trajectoires individuelles et de saisir les relations interpersonnelles dans leur dimension dynamique dans un espace -Perpignan- et à un moment donné -en cette fin d'Ancien Régime- ; sans verser toutefois dans l'excès inverse qui viserait à gommer la prégnance des appartenances sociales et culturelles qui font que chacun est « l'héritier » d'un ou plusieurs réseaux.
- 29 Enfin, il semble que la loge maçonnique peut être considérée comme un laboratoire, une chambre d'incubation des formes et des réseaux qui régénèrent l'armature de la ville de Perpignan. Les francs-maçons y explorent les interstices de la société d'ordres pour ménager des espaces de sociabilité créant irrémédiablement des frontières dans la ville catalane d'Ancien Régime. Ils sont bien au carrefour d'une circulation fraternelle harmonieuse et des frontières profanes de la cité

NOTES

1. - En référence aux travaux de Daniel Roche, *Le siècle des lumières en province, Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1973, éd. 1984, EHESS, 2vol., 394 pages, 520 pages, p°256.

2. - La population décimée par les pestes et le siège avait à nouveau dépassé les 10 000 habitants dès 1700. Elle atteignait 13 500 habitants au premier recensement détaillé de 1774.

3. - Céline Sala, « L'espace des lumières à Perpignan », *Le siècle des Lumières en Roussillon : hommes, idées et lieux au XVIII^e siècle*, Perpignan, 03 décembre 2004, à paraître, courant 2006.

4. - Céline Sala, *Franc-maçonnerie et sociabilité en pays catalan au siècle des Lumières : un particularisme de frontière*, Canet-en-Roussillon, Éditions Trabucaire, 2005, 190 pages.
5. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Planche du Vénérable de la loge *La Sociabilité*, le 3 mai 1783.
6. - Alain Le Bihan, *Les loges et chapitres du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France. (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Paris, B.N., « Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française », n°20, 1967, 456 pages.
7. - À propos de l'implantation de la Franc-maçonnerie en Espagne au XVIII^e siècle, se référer aux précieux travaux de J.A Ferrer-Benimeli, *La masoneria en Espana en el siglo XVIII*, Madrid, Éd. Siglo XXI, 1974, 507 pages.
8. - Céline Sala, *La Franc-maçonnerie en Roussillon : pensée et pratiques maçonniques en Roussillon à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de maîtrise d'Histoire Moderne, dir. Professeur Gilbert Larguier, Université de Perpignan, juin 1998, 324 p. et *Le visage de la sociabilité maçonnique en Roussillon*, mémoire de D.E.A. d'Histoire Moderne, dir. Professeur Gilbert Larguier, Université de Montpellier, juin 1999, 319 pages.
9. - Céline Sala, *Ibid.*
10. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 16 : Correspondance et tableaux de la loge militaire de *la Parfaite Union* de 1788 à 1789.
11. - Arch. dép. Pyrénées-Orientales, *Mémoires du chevalier de Mautort* (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752- 1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Capitaine en garnison à Perpignan durant 18 mois à partir du 15 octobre 1768.
12. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Tableaux de la loge de *la Sociabilité* en 1783.
13. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 347 : Dossier de la loge *Saint Jean des Arts de la Régularité* : Lettre du procureur Colomer datée du 03 avril 1787 où l'on apprend l'emplacement d'un des temples : « Je soussigné, procureur, propriétaire du local qui sert à l'usage de la Société des francs-maçons de la loge *Saint Jean des Arts de la Régularité* certifie que le sieur Fraisse, marchand miroitier de cette ville, un des fermiers du local m'a payé le 28 may 1785 la somme de 19 sols, 7 deniers pour les frais ». Également, les Archives de la ville de Perpignan et particulièrement le Plan de 1840 accompagné de son registre des états des sections, section I datant de 1842, nous fournissent les adresses des parcelles urbaines louées par la Société maçonnique (1 Fi 213).
14. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 347 : Dossier de la loge *Saint Jean des Arts de la Régularité*. La loge précise qu'elle est installée dès 1820 derrière la cathédrale dans la rue du même nom. Mais également, dès le XVIII^e siècle, on rencontre un local maçonnique, 8 rue de la Main de Fer où est installée la loge de *L'Union* en 1838.
15. - Les Temples dans cette paroisse sont situés 13 rue Petite la Réal et 13 Impasse des Amandiers
16. - Dans la paroisse Saint Jacques, on rencontre un Temple 24, rue Saint Sauveur actuellement rue Émile Zola-
17. - Archives de la ville de Perpignan : 1 Fi 213 : Plan de 1840 accompagné de son registre des états des sections, section I datant de 1842 mentionnant le Temple 24, rue Saint Sauveur ainsi que son appendice : le jardin.

18. - *Ibid.*, 1 Fi 213 : Dans l'état actuel de la recherche, le domicile de plus de 162 individus ayant maçonnés sous l'Ancien Régime a pu être retrouvé.
19. - *Ibid.*, 1 G 22 et 1G 23 : 36 frères résident autour de la Place d'Armes et 51 autour de la Place Laborie.
20. - *Ibid.*, 1 G 30 et 1G 31 : 6 francs-maçons résident dans les tanneries pour 2 dans les faubourgs.
21. - *Ibid.*, 1 G 24 et 1G 25 : 13 frères ont pour domicile les alentours de l'église Saint-Sauveur et 17 vivent autour de l'église Saint Christophe. Soit 19 % des membres résident dans la paroisse de la Réal.
22. - *Ibid.*, 1 G 28 et 1G 29 : 9 francs-maçons se situent autour du Jeu de Pomme et 11 sont agrégés autour de l'Université. Soit 12 % dans ce quartier populaire.
23. - *Ibid.*, 1 G 26 et 1G 27 : dix frères vivent autour du Puits des Chaînes et huit près du Pont d'en Vestit. Ainsi, 11 % des personnes qui ont fait le choix de l'initiation réside à Saint-Mathieu.
24. - Céline Sala, « La sociabilité maçonnique, intermédiaire entre le Pouvoir Royal et les Pouvoirs citadins à Perpignan au XVIII^e siècle », *Pouvoirs citadins et Pouvoir royal en Roussillon et en Languedoc XVII^e- XVIII^e siècles*, Première Journée Histoire-Histoire du droit et des Institutions de l'Université de Perpignan, Perpignan, 04 décembre 2004, à paraître.
25. - Archives de la ville de Perpignan : 1 Fi 213 : Ce document mentionne le nom, le prénom, le numéro de parcelle, la nature de la propriété et son emplacement dans la ville, les revenus du propriétaire et le nombre de fenêtres possédées.
26. - *Ibid.*, 1 Fi 213 : François Durand possède les maisons portant les numéros 4 et 6, Pierre Lacroix au n° 12 et Jacques Llobet au n° 14.
27. - *Ibid.*, 1 Fi 213 : André Grosset réside au n° 1 de la Place d'Armes et François Auberge au n° 7.
28. - J.L. Castellano et J.P. Dedieu (dir), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS éditions, Amériques-Pays ibériques, 1998.
29. - Bibliothèque du Grand Orient de France : Archives de la réserve, fonds 113. Loge perpignanaise de *L'Union*. Correspondance échangée, notamment entre les frères Sournia et Gilles au sujet de la situation maçonnique à Perpignan, 1762-1765, 10 folios.
30. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, le 22 décembre 1784.
31. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M¹ 87 bis : Dossier de la loge du *Parfait Silence*, orient de Perpignan, planche à la chambre des Provinces du Grand Orient de France du 28 février 1787.
32. - *Ibid.*, F.M² 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, du 22 mars 1783.
33. - *Ibid.*, F.M² 347 : De nombreuses planches des *Frères Réunis*, de *la Sociabilité* ou de celles de *l'Union* emploient cette formule pour désigner cet atelier.
34. - *Ibid.*, F.M² 347 : Extrait de la planche de la loge *Saint Jean des Arts et de la Régularité* adressée au Grand Orient de France le 8 mars 1787.
35. - *Ibid.*, F.M² 347 : Extrait de la planche de la loge *L'Egalité* adressée au Grand Orient de France le 22 mars 1782.
36. - Comme tend à le prouver Ran Halevi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, Cahier des Annales n°40, Paris, 1984, 118 pages

37. - Daniel Gordon, *Citizens without sovereignty. Equality and sociability in French thought, 1670-1789*, Princeton U.P, 1994, 270 pages in Pierre-Yves Beaurepaire, *Franc-maçonnerie et sociabilité, les métamorphoses du lien social XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, EDIMAF, 2003, 126 pages.
38. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 350: Planches de la loge, *L'Union*, à l'orient de Perpignan, mentionnent fréquemment les ateliers de Mont-Louis, de Collioure et d'Elne.
39. - *Ibid.*, F.M² 347: Diverses planches et tableaux de loge des *Saint Jean des Arts et de la Régularité* démontrent ses liens avec la loge *La Prudence*, orient de Saint Paul de Fenouillet, mais fait état, et cela de façon récurrente, de ses relations privilégiées avec les loges de Figières et de Barcelone. Nombre de ses membres seront par la suite inscrits sur les tableaux de loge des ateliers de Catalogne du Sud. Il en est de même pour l'atelier perpignanais *Les Amis de la Vraie Règle* où un de ses membres, Claude Frigola, devient Vénérable de l'atelier de Gerona en 1811.
- 40.- Arch. dép. Pyrénées-Orientales, série R (affaires militaires) : on rencontre un nombre considérable de documents qui font apparaître la contribution du Roussillon aux campagnes menées par Napoléon entre 1808 et 1815.
41. - *Ibid.*, extraits des « Mémoires de M.R. de 1814 à 1823 » publiées dans la revue *Ruscino* n° 23, janvier-décembre 1924, p.133 à 135. Ce sont les mémoires d'un Capitaine allemand, M.R., ayant fait la campagne d'Espagne de 1810 à 1814 où il relate la réception de nombreux officiers militaires étrangers dans les loges de Perpignan et particulièrement dans la loge des *Amis de la Vraie Règle*. Les tableaux de loge de cet atelier de 1809 à 1812 relayent cette information sur ces initiations de frères.
42. - Pierre-Yves Beaurepaire, « Le cosmopolitisme des Lumières à l'épreuve », dans *Revue Historique*, CCXCX/4, n° 608, 1999, p.795 à 823. On ne peut toutefois pas parler que la maçonnerie catalane affiche clairement son projet cosmopolite car P.Y Beaurepaire le rappelle avec force que le Premier Empire démontre que si les francs-maçons veulent bénéficier des faveurs du pouvoir et se voir reconnaître comme l'une des « masses de granit », ils ne peuvent plus se contenter de neutralité, de loyauté mais doivent s'engager ostensiblement aux côtés du pouvoir. Le statut ambigu de l'Ordre patriote mais cosmopolite n'est plus viable dans cette conjoncture profane nouvelle.
43. - Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, *Les dix-huitièmes siècles* 23, 1998, 872 pages.
44. - Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 4 M 299 : Archives de Police, rapport sur les loges et sociétés secrètes, 1816-1887 : les rapports de police mentionnent les tenues dès 18 heures le soir.
45. - *Ibid.*, Archives de Police, rapport sur les loges et sociétés secrètes, 1816-1887 : Enquête faite par le procureur du Roi sur les événements survenus à Perpignan dans la nuit du 24 au 25 juin 1820 occasionnés par la réunion qui eut lieu à Saint Jean des Arts retrace le contenu des dix plaintes déposées par le voisinage.
46. - *Ibid.*, 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan.
47. - Philippe Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, Tome I, p.89.
48. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan : Lettre des Consuls autorisant la tenue de bals publics en 1776.
49. - *Ibid.*, *Mémoires* de Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, professeur à l'université de Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, Perpignan, 1894, p.15.
50. - *Ibid.*, *Mémoires* du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752-1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Né à Abbeville le 3 avril 1752 ; gentilhomme

de petite noblesse. Après de bonnes études au collège de Juilly, il entra le 15 octobre 1768, comme volontaire au régiment de Champagne. Il quitta Abbeville au commencement d'octobre 1768 pour se rendre à Perpignan, près des frontières d'Espagne, où le régiment était en garnison depuis dix-huit mois (p°17). Initié à la loge militaire de la *Parfaite Union* lors de son séjour à Perpignan. Il y séjourne avec le régiment de Champagne jusqu'en février 1769 où ils reçurent leur ordre de départ pour Toulon (p°27) avant d'entreprendre la campagne de Corse de 1769. Nommé sous-lieutenant en 1771, lieutenant en 1776, il fut promu capitaine en 1780. Embarqué la même année avec son régiment, il resta 5 ans dans l'Inde. De retour en France en 1785, il reçut la croix de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis en 1790. Émigré en 1792, il vit misérablement pendant dix années, profita de l'amnistie de 1802 pour rentrer dans son pays et revint s'établir à Abbeville. Sa vie si agitée pendant trente ans, se termina paisiblement à Abbeville le 4 juin 1812 : il succomba des suites d'une maladie du foie contractée aux Indes.

51. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 53 J 194 : Pré-inventaire de l'hôtel de Lazerme : Discours de l'avocat Jacomet le 16 octobre 1901 où il relate la vie de salons roussillonnaise sous l'Ancien Régime.

52. - Citation dans Philippe Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, Tome I, p.89.

53. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1604 : Plan de la place de la Loge à Perpignan portant emplacement des trois cafés de François Désarnaud et Cabanis, à côté de celui du « curé de Saint Jean ». L'attraction des cafés et des spectacles incite l'évêque à émettre en 1777 une « constitution synodale relative au jeu dans les cafés et à la fréquentation des spectacles ».

54. - *Ibid.*, Maurice Gouges « Notes sur les deux premières sociétés d'agriculture de Perpignan », revue *CERCA*, 1920, p.91. En 1788, Ducup de Saint Paul, chevalier. Lucia et Pagès, citoyen-nobles. Sauveur Jaume, Secrétaire de la ville. François Durand, Claude Frigola, Siau, Costa, Belmas, Bonnaure et Grégoire Gironne tous négociants. Coll de Vivès, seigneur de Vivès. Anglada, professeur de chimie et médecin et Lacroix, avocat et assesseur de la ville.

55. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Tableaux de la loge *La Sociabilité*. Les archives « russes » du Grand Orient de France le mentionnent déjà dans les années 1760 dans cet atelier.

56. - Joachim Comet, *L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours*, Extrait du XLIX^e Bulletin de la S.A.S.L. des P.O., Perpignan, Imprimerie J.Comet, 1908, 140 pages, p.107 : « Claude a succédé à son oncle Guillaume-Simon qui a déjà manifesté ce désir. Il est signalé dans l'état des imprimeurs de 1772, qui est encore le même en 1776 : L'état des imprimeurs et libraires établis dans le Roussillon mentionne Jean-Baptiste Reynier, libraire à Perpignan Joseph-François Reynier, imprimeur-libraire à Perpignan, Claude Lecomte, imprimeur-libraire à Perpignan, Jacques Dupuy, libraire à Perpignan, Jean Gouilly, libraire à Perpignan, qui sollicite à diverses reprises le brevet de Claude Lecomte, qui lui, ne paraît pas avoir été heureux dans son commerce ». / De nombreux ouvrages de lui sont cependant à signaler : / -1770 : « Observations sur le droit public de la principauté de Catalogne » / - 1771 : « Procès-verbal pour l'instance entre l'ordre des avocats et le corps des bourgeois de Perpignan » / -1771 : « Réponse aux Recherches anatomiques de Costa » / - 1772 : « Dissertatio medica de Retrogrado Sanguinis Motu » / - 1772 : « Almanach du Roussillon » / - 1773 : « Novena del glorios patriarca sant Josep molt eficas per alcançar del senyor, ab sa intercesio, favor y remey en nostras necessitats, traduhida de castella en vulgar idioma catala perlo molt Reverend Rafael Crusat, En Perpínia, en casa de C. Lecomte, impressor del Rey, a la llotja » / - 1777 : « Réponse pour le marquis d'Oms » / - 1778 : « Novena del glorios patriarca Sant Josep / - 1780 : « Vida et novena de las gloriosas santas, verges y martyrz,

Justa y Rufina, patronas singulares y tutelars de la ciudad de Sevilla y de la vila de Prats de Mollo, any 1731, A Perpinya, en casa de C. Le Comte, 1780. / - 1781 : « *Elogis de Santa Justa y Rufina* » / - 1785 : « *Goigs en alabança de la Verge Maria de Vida* » *En perpinya, en casa de C. Le Comte, Estamper del rey, 1785* » / - 1786 : « *Goigs de nostra senyora dels Angels de la Porciuncula los quals se cantan en la iglesia, En perpinya, en casa de C. Le Comte, Impressor del rey, any 1786* » / On remarquera que cet imprimeur écrit son nom tantôt en un seul mot, et d'autres fois en deux mots. Son oncle l'écrivait, au début, en un seul mot, mais lui l'a écrit le plus souvent en deux.

57. - Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 53/1 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1744-1755 / *Ibid.*, 1 J 53/2 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1753-1768 / *Ibid.*, 1 J 53/3 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1768-1775

58. - Archives Nationales : Série Q1 963 X : Domaine royal du Roussillon. Lettres patentes datant de février 1778 adressée au Recteur et au Conseil de l'université de Perpignan. « *Monsieur de Mailly offrit le sien qu'il meubla lui-même à ses dépens de toutes les différentes espèces de plantes qu'il avait pu rassembler* ». En 1778, à la suite d'inondations, ce jardin fut détruit, et le comte de Mailly proposa un autre de ses jardins qu'il possédait à Perpignan. L'université reconnaissante du don fait par de Mailly fait placer cette inscription sur l'entrée principale de l'université : *Concessit fundum lodoix et Maillius Hortus*

59. - Archives Nationales : Série K1221 : *Mémoire sur les différents établissements que le maréchal de Mailly a fait en Roussillon*. Il s'agit d'une description historique et géographique de la province du Roussillon réalisée en 1717, revue et corrigée en 1742 par l'abbé Xaupi, archidiacre de la Cathédrale de Perpignan.

60. - Céline Sala, « L'espace des lumières à Perpignan », *Le siècle des Lumières en Roussillon : hommes, idées et lieux au XVIII^e siècle*, Perpignan, 03 décembre 2004, à paraître.

61. - Notamment la nouvelle Université, le cabinet d'histoire naturelle, la Bibliothèque Publique, les jardins de la Ville Neuve, la salle de spectacle de la loge, l'école militaire ou encore la Société Royale d'Agriculture. Le Comte de Mailly, dans son souci de créer des Ecoles, s'occupa aussi de l'éducation des enfants, dont les parents de condition modeste ne pouvaient prétendre à envoyer leurs enfants à l'université ou à l'école militaire. Il rétablit ainsi le *couvent des enseignantes* où ces enfants recevaient l'instruction gratuite.

62. - Archives Nationales : Série K 122, n° 5: *Mémoire sur les différents établissements que le maréchal de Mailly a fait en Roussillon*. Il s'agit d'une description historique et géographique de la province du Roussillon réalisée en 1717, revue et corrigée en 1742 par l'abbé Xaupi, archidiacre de la Cathédrale de Perpignan.

63. - Car si l'élite bourgeoise fut formée dans le Collège de Py (créé en 1676) et au sein du Collège royal (Jésuites) dans les années 1730, c'est précisément dans l'Académie que se formera la noblesse catalane. Ces collèges ont permis tous deux de placer Perpignan au niveau culturel de la plupart des villes de grandeur moyenne du Royaume.

64. - Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 1 C 1537 : Correspondance de l'intendant Saint Sauveur au duc de Noailles où il s'entretient des hommes des pouvoirs municipaux. Sauveur Jaume est secrétaire de la ville depuis 1780. De même, le commandant en chef qui tient lieu et place de roi en l'absence du maréchal de Mailly n'est autre que le Chevalier de Chollet. Si jusqu'en 1789, le Bailly royal est le Chevalier de la Selva, il est remplacé par un des Frères de sa loge, le marquis d'Aguilar. En 1789, à Perpignan, le premier maire fut le marquis d'Aguilar. Parmi les nouveaux officiers, plus de deux tiers sont des francs-maçons. Figurent en particulier Jean de Çagarriga de la loge de *La Sociabilité*, Eugène de

Vaudricourt de la loge de *Les Amis de la Vraie Règle* mais également Emmanuel Vergés, Jacques Massota, Antoine Pons et Pierre Ancessy de la loge *L'Égalité*.

65. - Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*, Evreux, Fayard, 1968, 454 pages.

66. - Gilbert Larguier, « Les lumières dans la ville » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p. 31 à 45.

67. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 347 : tableaux de la loge *le Parfait Silence* en 1784 où Jacques Lanié est Grand Ecossois.

RÉSUMÉS

La vie des idées s'épanouit à Perpignan au XVIII^e siècle dans divers lieux de sociabilité « ouverts » ou « fermés » tels le salon, l'Académie, le café... Dans ce registre de la sociabilité, la franc-maçonnerie suscite une circulation harmonieuse des idées et fait naître des frontières au sein de la ville.

Life of ideas out into Perpignan during the XVIIIth century in a varied sociability's places « opened » or « closed » such the salon, the Academy, the café... In this sociability sphere, freemasonry instigates an harmonious circulation of ideas and so appear border-lines in the bosom of the city.

INDEX

Mots-clés : franc-maçonnerie, Perpignan, circulation des idées, frontières

AUTEUR

CÉLINE SALA

I.U.F.M - Perpignan